

L'avocat du gouvernement dans cette cause était M. Macmaster, qui a été membre de cette Chambre, et il est un des membres les plus éminents du barreau de Montréal et un franc conservateur. M. O'Hara fut appelé comme témoin par le gouvernement, et il était au service de ce dernier ; mais comme un honnête homme, il a dit la vérité. En conséquence, les avocats du gouvernement, qui croyaient avoir une bonne cause, s'aperçurent qu'ils s'étaient trompés. Il y avait dans cette cause beaucoup de difficultés que M. O'Hara, en fonctionnaire expérimenté, était plus en état de comprendre que les avocats. Le juge, dans un moment de.....

Quelques VOIX : Faiblesse.

M. BERGERON : Non, je ne dis pas cela ; mais il traita M. O'Hara très durement, je dois le dire. Mais qu'en résulte-t-il ? M. Macmaster, qui vit encore, tandis que le juge Ritchie est mort, déclare que le témoignage donné par M. O'Hara devant la cour était parfaitement véridique. Doit-on condamner M. O'Hara pour cela ? Or, ce comité représente la Chambre des Communes, et je suis heureux que nous en soyons arrivés à ce point. C'est sur cette question soulevée par l'honorable député d'York-ouest que l'on devra refuser de rendre justice à M. O'Hara ? Non. C'est une de ces causes qui expliquent quelque chose que le pays en général n'a jamais comprises, et que probablement il ne comprendra jamais complètement ; je veux parler de ce qui est arrivé à Montréal le 23 juin dernier ; une de ces causes a été l'administration du bureau de douanes à Montréal par le gouvernement à une époque où l'honorable député (M. Wallace), je suis peiné de le dire, administrait le département des Douanes. Qu'est-il arrivé à Montréal ? L'élection de M. James McShane et celle de M. Charbonneau (choses qui furent corrigées le 23 juin dernier) donnent la réponse.

Le département des Douanes était administré de telle façon que tous ceux qui y avaient affaire en voulaient au gouvernement. Il n'y avait pas de percepteur ; M. O'Hara en remplissait les fonctions, il faisait de son mieux, de manière à satisfaire tous ceux qui faisaient affaires avec lui ; et il a dû agir aussi bien que le gouvernement pouvait s'y attendre, puisqu'il ne nommait pas de percepteur. Mon honorable ami, qui agissait alors comme contrôleur des Douanes, aurait dû aller à Montréal, pour rencontrer les hommes d'affaires de cette ville, conservateurs ou libéraux. Il avait l'habitude d'y aller ; mais y rencontrait-il les hommes d'affaires ? Oui, il leur écrivait : "Rencontrez-moi à telle heure au bureau des douanes à Montréal" ; mais lorsqu'il s'y rendait, il rencontrait les membres des loges orangistes de Montréal, s'occupait de voir ce qui pouvait être fait pour l'ordre, et négligeait le commerce de Montréal.

Tout fut laissé entre les mains de l'homme qui, s'il faut en croire maintenant l'honorable député, ne devrait pas être payé, non parce que le juge Ritchie avait rendu jugement contre lui lorsqu'il était employé, ni parce qu'il avait dit qu'il devrait être destitué, ce qui eût été contraire aux idées du gouvernement d'alors. Mais le gouvernement ajoutait si peu de foi aux propos du juge Ritchie, qu'il a augmenté son salaire et l'a promu aux fonctions de percepteur des douanes. Voilà de quelle façon les affaires de Montréal ont été administrées

M. BERGERON.

par le gouvernement du Canada. M. O'Hara a agi pendant trois ans comme percepteur, remplissant fidèlement son devoir à la satisfaction de la classe commerciale, et à la satisfaction de mon honorable ami, car lorsque celui-ci est allé à Montréal, il n'a jamais reproché à M. O'Hara de ne pas faire son devoir. Mais l'honorable député allait dans une certaine salle pour y rencontrer ses amis—pas des amis politiques, pas des représentants de la classe commerciale de Montréal, mais ses amis particuliers. Et maintenant, il vient devant le parlement, et il s'oppose à ce que justice soit rendue à M. O'Hara ; et j'espère pour l'honneur du parlement et pour l'honneur du gouvernement maintenant au pouvoir, que ni l'un ni l'autre ne prêtera l'oreille à ses objections. Je parle ici au nom des négociants de Montréal. Je sais que le premier ministre est un homme juste. Qu'il interroge n'importe lequel de ses amis de Montréal, qu'il leur demande s'il n'est pas vrai que M. O'Hara a administré les affaires des douanes de Montréal à la satisfaction de tout le monde. J'irai plus loin ; je dirai que M. O'Hara a empêché le département des Douanes de commettre des bévues, parce qu'il a refusé d'obéir aux ordres venus d'Ottawa. Il a préservé le gouvernement contre les bévues par ses représentations, parce qu'il en savait plus long au sujet des douanes que l'honorable député d'York n'en a jamais su et n'en saura jamais. Ceci explique aujourd'hui l'animosité de l'honorable député d'York-ouest contre M. O'Hara, animosité qu'il a manifestée aujourd'hui au point d'essayer à empêcher le gouvernement de rendre justice à un homme à qui justice est due.

M. WALLACE : L'honorable député a parlé sur un grand nombre de sujets, dont il doit certainement ignorer le premier mot, et à propos desquels je suis en position de pouvoir le contredire carrément. Il dit que M. O'Hara a empêché le gouvernement de commettre un grand nombre de bévues dans le département. Eh bien ! avec sa vaste science et avec toutes ses sources d'informations, je l'invite à citer un seul cas. Je le défie de citer un seul cas pour justifier son assertion. Il ne peut pas le faire. Il fait tout simplement des assertions téméraires ; si cela n'était pas contraire aux règles parlementaires, je dirais que ses assertions sont tout à fait dépourvues de vérité, mais comme ce ne serait pas parlementaire, je ne dirai pas cela. Il dit que lorsque j'allais à la douane à Montréal, je n'y rencontrais pas les hommes d'affaires. Naturellement, il n'avait aucun moyen de le savoir. Voilà encore une assertion que je nie carrément.

J'ai rencontré les hommes d'affaires à Montréal chaque semaine et chaque mois, quand j'y suis allé. Je les rencontrais dans la chambre du percepteur du Revenu, ou, plus fréquemment, dans la chambre de M. O'Hara, l'inspecteur des Douanes, qui est lui-même un catholique romain et qui était généralement présent. M. O'Hara ne dira pas qu'en aucune occasion quelconque j'ai rencontré les orangistes au lieu de rencontrer les hommes d'affaires de Montréal. Je n'ai jamais demandé à un homme s'il était orangiste ou catholique. Lorsque j'exerçais les fonctions de contrôleur des Douanes, je traitais chaque homme avec justice et impartialité, et l'assertion de l'honorable député de Beauharis (M. Bergeron) n'est nullement conforme aux faits. Il dit que M. O'Hara est un excellent percepteur. Je n'ai dit que peu de choses sur son